

Procès-verbal de la session **SPÉCIALE** tenue le **28 juillet 2014 à 19 heures** au centre administratif, salle du conseil, sis au 15 rue Caron à Kingsey Falls.

Sont présents :

Micheline PINARD-LAMPRON,	mairesse;
Christian TISLUCK,	conseiller;
Alain DUCHARME,	conseiller;
Marie-Josée PLEAU,	conseillère;
Krystel HOULE-PLANTE,	conseillère;
Luc DUVAL,	conseiller.

Est absent :

Christian CÔTÉ,	conseiller.
-----------------	-------------

Assiste également à la session :

Annie LEMIEUX,	directrice générale, greffière.
----------------	---------------------------------

14,209 OUVERTURE DE LA SESSION

La mairesse, Micheline Pinard-Lampron, souhaite la bienvenue aux membres du conseil et, après avoir constaté qu'il y a quorum, ouvre la session.

14,210 CONSTATATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

La directrice générale déclare qu'elle a signifié conformément à la loi l'avis de convocation pour cette séance spéciale.

14,211 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Comme il s'agit d'une session spéciale, l'ordre du jour est adopté comme tel.

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SESSION
2. CONSTATATION DE L'AVIS DE CONVOCATION
3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION DU 7 JUILLET 2014
5. PÉRIODE DE QUESTIONS
6. EMBAUCHE POUR LE POSTE DE CONTREMAÎTRE AUX TRAVAUX PUBLICS
7. COURS DONNÉS PAR LA COORDONNATRICE AUX LOISIRS AUTOMNE 2014
8. DEMANDE D'AUTORISATION DE PASSAGE DU TOUR CYCLISTE FRÉDÉRIK DUGUAY
9. AUTORISATION DE DÉPENSES AOÛT 2014
10. LEVÉE DE LA SESSION

**14-165 RÉSOLUTION NO 14-165
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Sur proposition de **Krystel HOULE-PLANTE**, appuyée par **Luc DUVAL**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

**14,212 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION DU
7 JUILLET 2014**

La mairesse demande aux membres du conseil s'ils ont des corrections à apporter au procès-verbal de la session ordinaire du 7 juillet 2014.

**14-166 RÉSOLUTION NO 14-166
ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE
LA SESSION DU 7 JUILLET 2014**

Sur proposition de **Marie-Josée PLEAU**, appuyée par **Christian TISLUCK**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la session ordinaire du 7 juillet 2014 en y apportant le changement suivant :

À la résolution no 14-159 relative à la contribution financière au projet du parc-école, le deuxième montant de la contribution financière accordée est CINQUANTE MILLE DOLLARS (50 000,00 \$) et non cinquante-cinq mille dollars (55 000,00 \$).

14,213 PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est posée.

**14,214 EMBAUCHE POUR LE POSTE DE CONTREMAÎTRE AUX
TRAVAUX PUBLICS**

**14-167 RÉSOLUTION 14-167
NOMINATION D'ÉRIC HAMEL AU POSTE
DE CONTREMAÎTRE AUX TRAVAUX PUBLICS**

CONSIDÉRANT QUE :

- 1 Les membres du conseil ont convenu de procéder à l'ouverture d'un poste de contremaître aux travaux publics;
- 2 Une offre d'emploi a été publiée pour procéder à cet embauche;
- 3 Le comité de sélection recommande la nomination de monsieur Éric Hamel à ce poste, ce dernier étant déjà à l'emploi de la ville;
- 4 Les crédits nécessaires à l'exécution de la présente résolution sont prévus au budget;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Luc DUVAL**, appuyée par **Krystel HOULE-PLANTE**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

- 1- **NOMINATION.** Le conseil municipal ratifie la nomination de monsieur Éric Hamel au poste de contremaître aux travaux publics avec la condition qu'il suive le cours pour le traitement des eaux usées. M. Hamel occupe ce poste depuis le 14 juillet 2014.
- 2- **CONDITIONS DE TRAVAIL.** Monsieur Hamel aura le statut d'employé permanent à temps plein. Il s'agit d'un poste de quarante (40) heures par semaine. Monsieur Hamel sera soumis aux conditions générales de travail telles qu'adoptées aux termes de la résolution no 13-259. Le taux horaire de son salaire est celui spécifié au dossier no 03-0010.
- 3- **SOURCE DES FONDS.** La trésorière est autorisée à prélever les montants nécessaires à l'exécution de la présente résolution à même le fonds général.
- 4- **COPIE.** Copie de la présente résolution sera expédiée le plus tôt possible à monsieur Éric Hamel.

14,215 COURS DONNÉS PAR LA COORDONNATRICE AUX LOISIRS AUTOMNE 2014

**14-168 RÉOLUTION NO 14-168
COURS SPORTIFS DONNÉS
PAR LA COORDONNATRICE DES LOISIRS
ET DES ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES
AUTOMNE 2014**

CONSIDÉRANT QUE :

- 1 Madame Martine Côté, coordonnatrice des loisirs et des activités communautaires est disposée à donner des cours à caractère sportif;
- 2 Madame Côté donnerait les cours à même son horaire de travail;
- 3 Madame Côté est disposée à utiliser son matériel personnel pour ces cours en échange d'une compensation monétaire;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Alain DUCHARME**, appuyée par **Marie-Josée PLEAU**, il est unanimement résolu ce qui suit :

- 1- **AUTORISATION.** Le conseil municipal autorise madame Martine Côté, coordonnatrice des loisirs et de activités communautaires, à donner des cours de « Gym senior », de « Santé vous bien », de « Trampoline » et de « Marche nordique » à l'automne, selon un nombre suffisant d'inscriptions.

2- **COMPENSATION MONÉTAIRE.** La ville est autorisée à verser à madame Côté une compensation monétaire pour l'utilisation de son matériel, soit :

Trampoline : 5,00 \$/cours/trampoline;
Autre matériel utilisé : 2,00 \$/cours/personne.

3- **SOURCE DES FONDS.** La trésorière est autorisée à prélever les montants nécessaires à l'exécution de la présente résolution à même le fonds général.

4- **COPIE.** Copie de la présente résolution sera transmise le plus tôt possible à madame Martine Côté.

14,216 DEMANDE D'AUTORISATION DE PASSAGE DU TOUR CYCLISTE FRÉDÉRIK DUGUAY

**14-169 RÉSOLUTION NO 14-169
AUTORISATION POUR CIRCULER DANS
LES RUES DE LA VILLE DANS LE CADRE
DU TOUR CYCLISTE FRÉDÉRIK DUGUAY**

CONSIDÉRANT QUE :

- 1 Des pompiers de différentes régions du Québec organisent, pour la 12^e année consécutive, le Tour cycliste Frédéric Duguay pour la cause de la division du Québec de Dystrophie musculaire Canada;
- 2 Dans le cadre de ce tour, l'équipe de cyclistes empruntera certaines voies de circulation sur le territoire de Kingsey Falls le 19 août 2014;
- 3 Pour répondre aux exigences du ministère des Transports, les organisateurs de l'événement doivent obtenir l'autorisation des municipalités dans lesquelles les participants rouleront;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Christian TISLUCK**, appuyée par **Krystel HOULE-PLANTE**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

- 1- **AUTORISATION.** La Ville de Kingsey Falls autorise les participants au Tour cycliste Frédéric Duguay, lors de leur passage le 19 août 2014, à emprunter les voies de circulation de la ville pour leur parcours.
- 2- **COPIE.** Copie de la présente résolution sera expédiée le plus tôt possible au comité organisateur de l'événement.

14,217 AUTORISATION DE DÉPENSES AOÛT 2014

**14-170 RÉSOLUTION NO 14-170
AUTORISATION DE DÉPENSES**

Sur proposition de **Marie-Josée PLEAU**, appuyée par **Luc DUVAL**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU d'autoriser les dépenses telles que

présentées dans le tableau intitulé « Autorisations de dépenses – Août 2014 » au montant total de **VINGT-CINQ MILLE SEPT CENT QUARANTE-CINQ DOLLARS ET VINGT CENTS (25 745,20 \$)**.

14.218 LEVÉE DE LA SESSION

L'ordre du jour étant épuisé, la session est levée à 20 h 05.

Micheline Pinard-Lampron
Mairesse

Annie Lemieux
Directrice générale et greffière